

## REUNION DES ZONES

mardi 16 mai 2017 - à 10H00

**Siège de la Ligue du Centre Val de Loire – rue de l'aviation  
Maison des Sports de Touraine – 37 210 PARCAY MESLAY**

**Présents** : Marie-Thérèse ANGEE (C.F. N2 Zone 1 et 2 séniors), Jacques BARRAUD (Fédération), Christian BONNEAU (L 04), Jean-Jacques BRION (CSR L 23), Eric DUCOS (CF L 07), Jean-Pierre FOUCHER (C.S.F.), Edith GUERIN (CF L 23), Jean HALKO (CF L 04), Michel KERISIT (CSR L 07), Nicolas METAIREAU (CTR L 23), André QUIGNON (L 23), Renan THÉPAUT (L 07), Sylvie THIVET (L 12), Gérard VINCENDON (C.F. N 2 Zone 1 et 2<sup>e</sup>jeunes).

**Excusés** : Patrick BEAUSSART (L 12), Bruno BELLET (L 04), Stéphane CHAOUAT (CTL L 12), Fabrice DAVIS (CTL L04), Franck JAMES (CSR L 12), Kenny RENAUX (CTN L 07).

### Ordre du jour :

- 1) **Accueil et adoption du CR du 20 mai 2016**
- 2) **Organisation de la N2 des Zones 1 et 2**
- 3) **Détermination des lieux d'organisation**
- 4) **Modification du règlement pour la N2**
- 5) **Questions diverses**

#### 1) : **Accueil et adoption du CR du 20 mai 2016**

André QUIGNON, Président de la Ligue du Centre Val de Loire, et Jean-Jacques BRION accueillent les participants dans la magnifique maison des sports de Touraine du Conseil Départemental d'Indre et Loire.

Suite à la constitution des gouvernances des Ligues pour la nouvelle olympiade, un tour de présentation est réalisé.

Le CR de la réunion du 20 mai 2016 a été validé par Internet et son rédacteur est reconduit dans ses fonctions.

Suite à la constitution de la nouvelle gouvernance de la Fédération, Il est encore trop tôt pour savoir ce que deviennent les Zones ainsi que leurs coordonnateurs.

Pour la Bretagne et les Pays de la Loire : Jacques BARRAUD et Jacques SORIEUX se sont partagé la responsabilité durant l'Olympiade.

Pour le Centre et l'Île de France : Suite à la démission de Nico ANGENON, il n'a pas été remplacé.

#### 2) : **Organisation de la N2 des Zones 1 et 2**

##### CF N2 jeunes :

- Aucun problème majeur n'est à signaler si ce n'est parfois un manque d'arbitres.
- Gérard continue de gérer les tableaux jeunes

##### CF N2 seniors :

- Aucun problème majeur n'est à signaler
- Marie-Thérèse continue de gérer les tableaux seniors
- Marie-Thérèse fait part du souhait des joueurs de revenir au meilleur des 7 manches dès les poules.
- Après une longue discussion, la proposition est passée au vote (1 voix par Ligue)
  - POUR : Le Centre Val de Loire, l'Île de France, les Pays de la Loire.
  - CONTRE : La Bretagne

- Cette proposition est adoptée avec les conséquences suivantes :
  - Le P.O.T. du samedi est revu avec l'avancement du début des parties à 10H00 au lieu de 10H30.
  - Il faut compter 15 minutes supplémentaires pour les 12 tours comptabilisés soit 3H00 en plus.
  - La fin des poules est programmée à 19H30 au lieu de 17H00 avec la suppression de la coupure du midi.
  - Le 1<sup>er</sup> tour des barrages se déroulera donc le dimanche matin à partir de 9H00.
  - La fin des parties est programmée à 15H45 au lieu de 15H00.
  - Le tirage au sort de la composition des poules s'est fait par bloc à partir du deuxième tour. Il s'agira de le formaliser sur le présent règlement. Il s'inscrit dans l'application qui en est faite au niveau international.
  - Il s'agira d'augmenter le contingent des arbitres (1 ½ par table si possible) compte-tenu de la longueur de la journée.
- Michel KERISIT regrette les repêchages tardifs qui compliquent l'organisation du CF régional.
- Il est répondu que c'est fait dans l'intérêt des joueuses et joueurs repêchés(es) qui ne refusent jamais.
- Michel KERISIT souhaiterait revenir à un tableau de 16 joueuses en seniors dames, ce qui n'est pas accepté dans la mesure où une majorité des dames la saison précédente avait signé une pétition afin que cette proposition ne soit pas mise en application.
- Une demande de l'augmentation des aides fédérales est souhaitée à l'unanimité afin de compenser la revalorisation des frais de vacation d'arbitrage décidée par la Fédération (5 € par arbitre et par jour). Jean-Pierre FOUCHER se chargera de transmettre cette demande à la C.S.F. (pour info, une demande d'augmentation de 25 % figurait déjà dans le CR précédent).
- Jacques BARRAUD précise qu'actuellement, la Fédération verse 2 000 € par Ligue et par saison, à elle d'en assurer la répartition en fonction du nombre de tables par épreuves.
- Michel KERISIT souhaiterait que la Bretagne se désolidarise de l'organisation actuelle qui consiste à regrouper les quatre Ligues et notamment de l'Île de France (densité plus importante de compétiteurs) compte-tenu que de ce fait il est beaucoup plus difficile pour un(e) joueur(se) breton(ne) de pouvoir atteindre la nationale 1.
- Renan THEPAUT signale que si sportivement le brassage des joueurs des quatre Ligues ne peut qu'être profitable à l'ensemble des compétiteurs, il existe un réel problème d'inégalité entre les joueurs et les joueuses à qualité égale suivant leur implantation géographique dans l'hexagone. Peut-être faut-il surtout revoir les nombres d'accession en Nationale 1 ?
- Jacques BARRAUD précise qu'une réforme de la nationale 1 est actuellement en cours et qu'il est par conséquent souhaitable d'attendre les décisions qui devraient intervenir en fin d'année.
- Renan THEPAUT souhaite que dans le cadre de cette réforme, tous les étages du Critérium Fédéral soient examinés et qu'une concertation avec l'ensemble des Ligues soit réalisée. Jacques précise que désormais, les Présidents de Ligue font partie du Conseil Fédéral.
- Chacun s'accorde sur le fait de se revoir en début d'année dès que les réformes concernant le CF seront entérinées dans l'hypothèse où il y aurait des décisions à prendre et que des séparations soient envisagées, le tout étant de savoir lesquelles ?
- Si une telle éventualité était envisagée, Renan THEPAUT demande à ce que les Conseils de Ligue soient consultés en toute connaissance de cause des points positifs et des points négatifs.
- Michel KERISIT souhaiterait que les mises en poule se fassent au point licence et non plus au point du CF du tour précédent. Ci-dessous ce qui se pratique actuellement dans les Ligues :
 

- Le Centre	:	Point CF sauf le 1 <sup>er</sup> tour
- L'Île de France	:	Point CF
- Les Pays de la Loire	:	Point CF
- La Bretagne	:	Point classement
- Jean-Pierre FOUCHER fait remarquer que des Ligues qui pratiquent le point licence ont vu leurs effectifs du Critérium Fédéral fortement chuter.
- En appliquant les points licence, plusieurs font le constat que le compétiteur qui aurait réalisé précédemment un bon tour ne serait plus récompensé.
- Il est décidé de continuer à conserver les points du CF pour les positionnements en poule.

### 3) : Détermination des lieux d'organisation

- Gérard VINCENDON ventile une proposition de répartition des épreuves du Critérium Fédéral pour la saison 2017/2018 en tenant compte des demandes des clubs pour accueillir les Nationales 1 du CF.
- Quelques interrogations subsistent :
  - Le troisième tour en N1 dames ne pourra pas se faire à Lopérhet.
  - Jacques BARRAUD préfère que la Ligue de Bretagne poursuive ses démarches d'appel d'offre plutôt que d'échanger ce 3<sup>ème</sup> tour avec le 4<sup>ème</sup> tour compte tenu du nombre important d'arbitres nationaux qui serait nécessaire si les deux tours de N1 avaient lieu en Bretagne.

- L'Ile de France s'assurera de la disponibilité des salles pour l'organisation des tours de N2 du CF avant de confirmer les dates.

- Il est à noter que 5 tours de N1 sur 8 possibles sont attribuées aux Zones 1 et 2 du fait de peu de demandeurs.

#### 4) : Modification du règlement pour la N2

- Gérard VINCENDON va procéder aux modifications du règlement en fonction des décisions qui ont été prises par la commission.
- La répartition des montées au CF en N2 seniors dames est modifiée comme telle :

SAISON	Pays de la Loire	Bretagne	Ile de France	Centre Val de Loire	TOTAL
2016/2017	2	2	3	2	9
2017/2018	2	1	3	1	7

#### 5) Questions diverses

- Les n° de Ligue sont appelés à être modifiés du fait de la restructuration des régions (plus que 13 Ligues)
- Il existe un partenariat entre la Fédération et la société Dauphin concernant les balles en plastique. La Fédération fait parvenir à chaque club organisateur une grosse de balle environ. Il est à noter que les C40 + cassent beaucoup moins que les autres. Les balles orange en plastique devraient faire leur apparition en 2018.
- Jacques Barraud précise que les Ligues et les Comités ont le choix d'utiliser les balles qu'elles souhaitent ainsi que les clubs dans l'organisation de leurs tournois.

La séance est levée à 12H15

Le Secrétaire de séance

Renan THEPAUT